

Le quartier de la Fosse à Nantes aux XVI^e et XVII^e siècles

A Nantes, le quartier de la Fosse est un quartier qui occupe une place importante dans l'histoire de la ville à l'époque moderne, et essentiellement au XVIII^e siècle : grand siècle nantais, le XVIII^e siècle voit en effet arriver dans le premier port négrier d'Europe de nombreuses richesses en provenance des colonies (sucre, coton, tabac, cacao, indigo, bois rare, épices), et les regards sont inévitablement tournés vers la zone portuaire où sont débarquées, voire entreposées, ces marchandises, ainsi que vers les secteurs où se concentrent les négociants, dont le quartier de la Fosse. Du fait de son importance économique et de la forte influence de sa population négociante, ce quartier a fait l'objet d'un certain nombre d'études durant la période où il est le plus florissant, c'est-à-dire le XVIII^e siècle¹. Les quelques études portant sur les siècles précédents (XVI^e et XVII^e siècles) sont surtout des études démographiques ou concernant la vie municipale à Nantes².

Il apparaît intéressant d'étudier la Fosse dans la période qui précède son apogée du XVIII^e siècle : en effet, les XVI^e et XVII^e siècles correspondent à l'émergence du quartier. La Fosse du tout début du XVI^e siècle n'est encore qu'un espace rural, adossé aux murailles de la ville, habité uniquement par des pêcheurs et des bateliers vivant dans de très modestes logis. C'est au cours de ces deux siècles que les habitations et autres constructions se multiplient, et qu'apparaît véritablement la notion de quartier à la Fosse³.

¹ Ouvrages d'approche plutôt économique : QUÉNET (M.), *Le général de commerce de Nantes. Essais sur les institutions corporatives coutumières des négociants au XVIII^e siècle*, thèse de droit, Nantes, 1973 ; MARTIN (G.), *Nantes au XVIII^e siècle, l'administration de Gérard Mellier*, Nantes-Toulouse, 1928 ; LORE (F. et J.-M.), *Les engagements à Nantes vers les îles d'Amérique de 1690 à 1734*, Nantes, 1987 ; JEULIN (P.), *L'évolution du port de Nantes : organisation et trafic depuis les origines*, Paris, 1929.

² CROIX (A.), *Nantes et le pays nantais de 1400 à 1600. Étude démographique*, Nantes, 1965 ; SAUPIN (G.), *Nantes au XVII^e siècle : vie politique et société urbaine, 1598-1720*, thèse d'État, Sorbonne, 1992.

³ Cette étude a été l'objet de notre mémoire de maîtrise (sous la direction de G. Saupin) : DOSSEUL (S.), *Le quartier de la Fosse à Nantes aux XVI^e et XVII^e siècles*, Nantes, 1996.

Le quartier (défini comme un ensemble urbain structuré possédant sa propre originalité et sa propre identité) constitue une lecture possible de la ville et du phénomène urbain. A une époque (moderne) marquée par une importante croissance urbaine, l'étude de la naissance du quartier de la Fosse permet de noter toutes les difficultés et contradictions qui apparaissent par rapport à la définition même de la ville.

Pour développer l'idée d'une évolution de la définition de la ville à l'époque moderne, trois angles d'approche peuvent être mis en avant, qui permettent de définir plus précisément la notion de quartier : tout d'abord la structure bâtie de la Fosse, ensuite la composition de la population de la Fosse, enfin l'idée d'une conscience de quartier naissante à la Fosse.

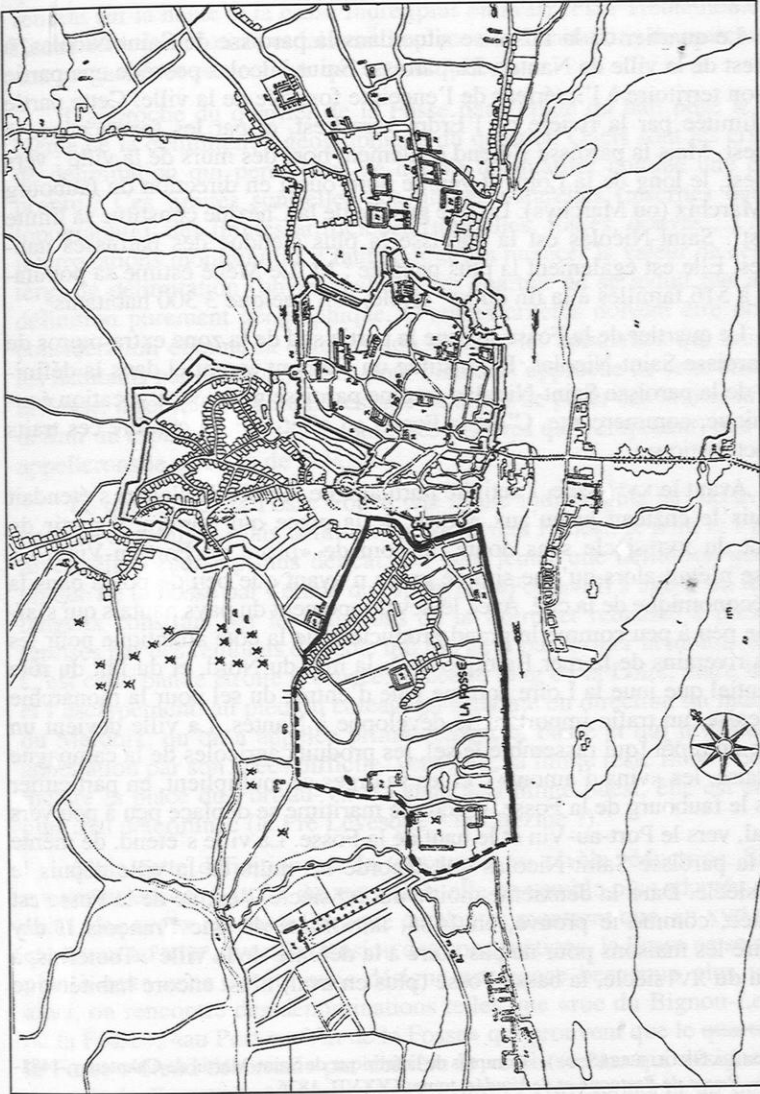
Les sources

Les principales sources utilisées sont les déclarations féodales⁴ rendues à l'évêque de Nantes puisque l'essentiel de l'espace de la Fosse se trouve sous la juridiction de l'évêque. Ces déclarations sont rendues par les propriétaires possédant des biens à la Fosse. Les aveux recèlent une foule de renseignements concernant d'une part les propriétaires cités (avec indication notamment de leur profession), et d'autre part les possessions déclarées (soit des maisons, soit des portions de maisons, ou encore simplement des jardins ou des vignes) avec, dans le cas des logements, des indications sur leur aspect extérieur et sur leur composition intérieure (nombre de chambres, présence ou non d'une cuisine, etc...). Les registres de la réformation du rôle rentier de 1536-1537 et surtout de 1678-1679⁵ rassemblent les déclarations de biens des propriétaires de la Fosse pour la zone dépendant du domaine royal (c'est-à-dire la place du Port-au-Vin essentiellement). Même si elles sont très lacunaires et souvent imprécises, ces sources permettent de dégager une évolution à la Fosse, sur le plan des constructions ; et elles permettent de dessiner le visage sociologique du groupe des propriétaires. D'autres sources sont également utiles pour cerner le quartier de la Fosse : il s'agit des sources fiscales, des sources sur la milice bourgeoise, sur les cérémonies d'entrées de ville et sur la vie municipale essentiellement⁶.

⁴ Arch. dép. Loire-Atlantique, G 13, G 14, G 15, G 16 et G 17.

⁵ Arch. dép. Loire-Atlantique, sénéchaussée de Nantes, B 1893, B 1894 et B 1903.

⁶ Arch. mun. Nantes, EE 54, EE 57 et EE 149 (compagnies de la milice bourgeoise de Nantes et problèmes de sécurité et de défense) ; BB 24, BB 31 et BB 51 ; CC 86.



Plan de Nantes par Louis Jouanoux (1722) - extrait.

1 - L'évolution du bâti à la Fosse

a - Extension spatiale des limites de la Fosse entre le début du XVI^e et la fin du XVII^e siècle

Le quartier de la Fosse se situe dans la paroisse de Saint-Nicolas, à l'ouest de la ville de Nantes. La paroisse Saint-Nicolas possède une partie de son territoire à l'intérieur de l'enceinte fortifiée de la ville. Cette partie est limitée par la rivière de l'Erdre vers l'est, et par les fortifications à l'ouest. Mais la paroisse s'étend également hors des murs de la ville : vers l'ouest, le long de la Loire et vers le nord-ouest en direction du faubourg du Marchix (ou Marchys). La rive gauche de la Chézine constitue sa limite ouest⁷. Saint-Nicolas est la paroisse la plus étendue des paroisses nantaises. Elle est également la plus peuplée : M. Le Méné estime sa population à 516 familles à la fin du XV^e siècle, soit quelque 3 300 habitants⁸.

Le quartier de la Fosse occupe la partie sud de la zone extra-muros de la paroisse Saint-Nicolas. Il constitue un élément essentiel dans la définition de la paroisse Saint-Nicolas comme paroisse peuplée, à vocation économique, commerçante. C'est la Fosse, en effet, qui lui confère ces traits caractéristiques.

Avant le XV^e siècle, l'activité portuaire de la ville de Nantes s'étendait depuis le château jusqu'aux abords de la place qui portera, à partir du début du XVI^e siècle sans doute, le nom de «place du Port-au-Vin». La Fosse n'était alors qu'une simple grève n'ayant que peu de poids dans la vie économique de la cité. Avec le développement du pays nantais qui s'affirme peu à peu comme le grand producteur de la côte atlantique pour les pays riverains de la mer Baltique et de la mer du Nord, et du fait du rôle essentiel que joue la Loire comme voie d'entrée du sel pour la monarchie française, un trafic important se développe à Nantes. La ville devient un vaste entrepôt (qui rassemble le sel, les produits agricoles de la campagne nantaise, les «vins d'amont»), et les salorges se multiplient, en particulier dans le faubourg de la Fosse. L'activité maritime se déplace peu à peu vers l'aval, vers le Port-au-Vin et le haut de la Fosse. La ville s'étend, de même que la paroisse Saint-Nicolas qui déborde les murs de la ville depuis le XIV^e siècle. Dans la deuxième moitié du XV^e siècle, l'entrée de la Fosse est habitée, comme le prouve, en 1485, la volonté du duc François II d'y abattre les maisons pour ne pas nuire à la défense de la ville⁹. Toutefois, à la fin du XV^e siècle, la basse Fosse (plus en aval) n'est encore habitée que

⁷ Selon LA NICOLLIÈRE (S. DE), «Comptes de la fabrique de Saint-Martin de Chantenay, 1481-1506», *Revue de Bretagne et de Vendée*, tome XXXVII, 1875.

⁸ LE MÉNÉ (M.), «La population nantaise à la fin du XV^e siècle», *Annales de Bretagne*, tome LXXI, fasc. 2, 1964.

⁹ MELLINET (C.), *La Commune et la Milice de Nantes*, tome 1, p. 77, Nantes, 1841.

par des pêcheurs et des bateliers vivant dans de très modestes logis, que N. Travers appelle «des huttes et des cases»¹⁰. C'est à partir du *xvi*^e siècle que le quartier de la Fosse commence à se développer. Les pêcheurs se retirent sur la haute et la basse Indre (plus en aval) et sur Trentemoult (sur l'autre rive de la Loire) et laissent la place aux habitations de marchands, aux magasins et aux celliers qui se multiplient.

L'approche du quartier de la Fosse par l'étude du bâti pose le problème de la délimitation géographique du quartier. Quels sont les critères de délimitation qui permettent de définir un quartier comme une entité propre ? Ces limites sont-elles des limites naturelles (inscrites dans la topographie), des limites artificielles (murailles, fossés, douves...) ? Ces interrogations montrent qu'il faut en tout cas nuancer la valeur de ces critères de délimitation (physiques), car un quartier ne se réduit pas à une définition purement géographique. D'autres critères doivent être pris en considération comme la composition sociale, les solidarités qui unissent les habitants par exemple. Mais, pour faciliter l'approche de cette étude de la Fosse, il semble d'abord nécessaire de tenter de poser des limites afin de définir un espace précis (avec toutes les réserves qui s'imposent) que nous appellerons le quartier de la Fosse.

Le quartier de la Fosse trouve une limite indiscutable au sud avec la «rivière de Loire». Mais délimiter la Fosse vers l'ouest, le nord et l'est se révèle être beaucoup plus délicat. On peut tenter une définition géographique de la Fosse par l'étude du toponyme «Fosse». Il s'agit d'un terrain fangeux constitué par les alluvions de la Loire, et rehaussé à plusieurs reprises par des remblais de sable qui finissent par former la moitié du sol. C'est cette bande étroite d'espace, située le long de la Loire, entre la rive et l'escarpement, au pied du coteau qui remonte en direction du faubourg du Marchix, qu'on a appelée primitivement la Fosse et qui justifiait son appellation par son accès difficile. Vers l'est, la limite reste floue : doit-on inclure la place du Port-au-Vin ? Quant à la limite ouest, elle est encore plus mal déterminée (le Pré Lévesque ? la Chézine ?).

Mais cette définition par la toponymie se révèle réductrice. Si elle convenait encore à la fin du *xv*^e siècle, elle ne semble plus adaptée par la suite : les aveux rendus à l'évêque de Nantes montrent que, au *xvi*^e siècle et surtout au *xvii*^e, avec l'extension des constructions, la Fosse ne se réduit plus à cette zone étroite mais désigne un espace beaucoup plus vaste : ainsi, on rencontre des dénominations telles que «rue du Bignon-Lestard de la Fosse», «au Port-au-Vin de la Fosse» qui prouvent que le quartier de la Fosse s'étend désormais par derrière le «cail» (terme qui désigne l'espace de la Fosse situé le long de la Loire et correspondant au quai) et

¹⁰ TRAVERS (Abbé), *Histoire de Nantes*, tome 2, p. 274, Nantes, 1841.

remonte sur l'escarpement vers le faubourg du Marchix. Vers l'est, la Fosse englobe la place du Port-au-Vin et se termine par les «douve et fossé Saint-Nicolas». Vers le nord, la zone du Bignon-Lestard doit être incluse dans le quartier de la Fosse, comme le montrent les dénominations utilisées dans les aveux. Mais quelle est la limite qui sépare la Fosse du Marchix ? La zone du «Calvaire» semble jouer le rôle de séparation entre les deux espaces (elle n'appartient pas à l'espace de la Fosse et semble faire partie de la paroisse Saint-Similien). Les fortifications du Marchix, une fois édifiées (leur construction débute en 1588), jouent le rôle de séparation entre les deux quartiers. Mais l'espace du Calvaire n'est pas inclus dans l'ensemble fortifié, et se situe donc à la limite de la Fosse (tout en étant exclu de la Fosse). La maison du «Chapeau Rouge», située dans la rue du Chapeau-Rouge, et où se réunissent les calvinistes en 1561, se trouve à la limite de la Fosse et du Marchix : Mellinet la fait dépendre du faubourg du Marchix, mais les aveux la déclarent comme habitation de la Fosse, tout comme l'enquête faite dans les auberges de la Fosse afin de recenser les étrangers présents à Nantes en 1569¹¹. On peut prendre cette hôtellerie du Chapeau Rouge comme limite nord du quartier de la Fosse. Vers l'ouest, les textes évoquent très souvent le Pré Levesque comme point de repère : «le cail de la Fosse allant de la chapelle Saint-Jullien jusqu'au Pré Levesque». Il semble constituer la limite ouest de la Fosse.

b - De quelle juridiction dépend la Fosse ?

L'espace de la Fosse, dans sa plus grande partie, relève de la juridiction de l'évêque de Nantes. Celui-ci disposait, à la fin du xv^e siècle, de divers droits sur le territoire et les habitants placés sous son autorité. Certains étaient d'ordre judiciaire : le droit de tenue des assises une fois par an (les Grands Jours), la juridiction des régaires, la haute, moyenne et basse justice, le droit de nommer un sénéchal, un alloué, un procureur fiscal, de mettre en place des notaires et des sergents, d'avoir des prisons et un concierge. D'autres droits relevaient du domaine du commerce : ainsi, les règlements de police (pour les sujets de l'évêque dans la ville et les faubourgs) pour ce qui concerne la vente des blés, vins, viandes, poissons et autres produits alimentaires étaient établis par le pouvoir épiscopal. A cela s'ajoutaient le droit de saumon frais, le droit de foire nantaise, le droit de banc à vin, le droit d'établir trois bouchers au faubourg de Saint-Sembin et sur la Fosse. On peut également citer le droit de quintaine pour les nouveaux mariés qui consistait en un jeu sur la Loire¹². L'évêque bénéficiait

¹¹ Arch. mun. Nantes, EE 31, fol.2, rôle des étrangers relevés par le capitaine du canton de la Fosse, le 23 août 1569 : «nous François Biré échevin, et Jehan Rocaz capitaine de la Fosse, nous sommes transportés (...) en la maison du Chapeau Rouge à la Fosse, logis trouvé toutes portes ouvertes qui est un logis fort suspect».

¹² Description de la quintaine de l'évêque dans MELLINET (C.), *op. cit.*, tome 1, p. 132-133, Nantes, 1841.

également d'un droit de fourche : il s'agissait d'une journée (ou une demi-journée : « demie fourche ») que les sujets de l'évêque devaient fournir pour « aider à faner, bienner et arosier la prime herbe du pré Levesque, rendue et portée au manoir épiscopal de la Tousche ». D'autres droits étaient accordés à l'évêque : cep et collier, épaves, gallois, successions de bâtards, deshérences, confiscations, baux et amendes, rachats, sous-rachats, droit de mesure. De plus, les sujets de l'évêque des paroisses de Saint-Sembin et de Saint-Nicolas avaient le devoir de conduire les criminels, condamnés à mort par la cour des régaires de Nantes, depuis la prison ou depuis la Grolle jusqu'à la barrière de Saint-Donatien où ils étaient suppliciés. L'évêque percevait aussi, sous diverses formes, des rentes sur les maisons situées dans les quartiers relevant de la juridiction épiscopale, et notamment à la Fosse.

Toutefois, les maisons, constructions et terres de la Fosse ne relèvent pas toutes de la juridiction de l'évêque de Nantes. L'autorité ducale, puis royale à partir de 1532, vient concurrencer celle de l'évêque à la Fosse. Ainsi, la place du Port-au-Vin fait partie du domaine royal, de même qu'un certain nombre d'habitations (sept en 1678) dont la façade donne sur la rue de la Fosse (côté sud de la rue). A ces habitations s'ajoutent des magasins et celliers situés à l'est de la place du Port-au-Vin, sur la contrescarpe de la douve de Saint-Nicolas et qui regardent vers le Port-au-Vin. La ruelle de Rouanne (à l'ouest de la place du Port-au-Vin, face à la chapelle Saint-Julien) semble jouer le rôle de limite entre le fief de l'évêque et le domaine royal.

c - Multiplication des constructions aux XVI^e et XVII^e siècles

L'urbanisation de la Fosse s'opère de façon lente et difficilement décelable au XVI^e siècle, avant de s'affirmer plus nettement au XVII^e. En 1510, c'est le début de la construction du premier quai de la Fosse. Les pêcheurs se retirent sur la haute et la basse Indre (plus en aval) et sur Trentemoult (sur l'autre rive de la Loire) et laissent la place aux habitations de marchands. Les caractères ruraux de la Fosse comme les parcelles de vignes ou les lopins de terre disparaissent progressivement. Le nombre de maisons possédant un grand jardin diminue considérablement, ce qui traduit bien une densification du tissu urbain. Les constructions se multiplient donc et ce développement du bâti s'accompagne d'une structuration de l'espace, avec notamment l'apparition de nouvelles rues, de places : la place du Port-au-Vin apparaît au début du XVI^e siècle (avec le creusement des douves et des fossés de Saint-Nicolas en 1524-1525, la place est remblayée et prend le nom de Port-au-Vin en raison des quantités de vins qu'on y décharge ; un grand nombre de celliers est d'ailleurs construit autour de cette place pour stocker les vins). Des bâtiments spécifiques apparaissent comme par exemple la chambre de commerce : elle est construite, suite aux réclamations des magistrats consulaires (la juridiction consulaire de Nantes date de 1564), entre 1641 et 1666 (la lenteur des travaux s'explique par la guerre entre la France et l'Espagne à cette époque),

à proximité de la place du Port-au-Vin. Mais la construction est jugée de mauvaise qualité et trop petite, si bien que le siège du consulat est maintenu dans l'hôtel de ville jusqu'en 1720. Toutefois le bâtiment reste et confère à la Fosse son image de quartier commercial. Un autre signe de l'activité commerciale à la Fosse est la chapelle Saint-Julien, située à l'ouest de la place et qui évoque l'identité marchande de la Fosse : saint Julien est en effet le patron des marchands et des marinières. Le bâtiment religieux a d'ailleurs servi de point d'amarrage pour les bateaux.

Les différentes constructions qui se développent donnent donc son identité à la Fosse. Aux bâtiments déjà évoqués, on peut ajouter les nombreux magasins, celliers, salorges et autres bâtiments d'entrepôt des marchandises qui arrivent à Nantes. Ce sont aussi et surtout les grandes maisons des riches marchands nantais ou espagnols (la célèbre maison à tourelles d'André Ruiz en est un bel exemple) qui occupent le devant de la Fosse, face à la Loire.

	1500-1549	1550-1599	1600-1624	1625-1649	1650-1679
Nombre d'habitations ou autres bâtiments	136 (?)	305	395	326 (?)	429
Maisons/logis	54	156	364		376
Maisons/logis avec jardin	63	89	91	47	35
Maisons/logis avec cour	9	26	34	98	127
Maisons/logis avec dépendances	31	66	78	120	142
Jardins, lopins de terre	20	54	70	42	39

Tableau n° 1 : Densification de l'habitat à la Fosse, 1500-1679
(Source : Arch. dép. Loire-Atlantique, série G, G 13 à G 17)

d - Problèmes posés par la densification de l'habitat à la Fosse

A une époque où la ville se définit encore essentiellement par ses fortifications (symbole de sa capacité d'auto-défense et donc de son autonomie), l'extension du quartier de la Fosse pose problème : le quartier est situé hors des murs, mais est étroitement relié à la ville (par la présence du port à la Fosse). L'expansion de la Fosse remet donc en cause la définition de la ville ; de plus, elle remet en question le schéma urbain de défense. Les progrès de l'habitat sont si grands que l'on songe à accroître les enceintes de la ville. C'est ce qui avait été envisagé sous François II (duc de Bretagne jusqu'en 1488) : parmi les projets figurait la construction d'une clôture autour du Marchix et de la Fosse. C'est sous l'administration

du duc de Mercoeur que cette idée est reprise (mais seulement en partie avec la construction de la Ville Neuve du Marchix à partir de 1588). A la Fosse, l'occupation humaine à l'est de la place du Port-au-Vin pose problème : certaines habitations sont adossées à la muraille ou à la contrescarpe, réduisant considérablement la valeur défensive de ces fortifications. La ville n'autorise en fait les constructions qu'à condition que les propriétaires se soumettent à l'obligation de «démolir en cas de conflit, sans prétendre aucun dommage». La ville tente donc de préserver l'efficacité et par là même la valeur symbolique de ses murailles. Mais le développement ultérieur de la Fosse va contribuer à faire apparaître une autre définition de la ville, où les fortifications ne seront plus l'élément essentiel. Outre le développement de l'habitat, la composition même de la population de la Fosse renforce le poids du quartier.

2 - Physionomie sociale du quartier de la Fosse

a - Évolution démographique

Au cours des XVI^e et XVII^e siècles, le poids démographique de la Fosse se renforce. Le nombre de déclarations de biens faites par les propriétaires de la Fosse augmente considérablement entre le début du XVI^e et la fin du XVII^e siècle. Bien sûr, il y a sûrement une meilleure tenue des registres de déclaration, mais il y a également une augmentation de la population à la Fosse. La mise en évidence des noms nouveaux rencontrés dans les déclarations de biens traduit un certain mouvement de population en direction du quartier de la Fosse : 41,7 % de noms nouveaux sont recensés entre le premier et le deuxième quart du XVII^e siècle, 44,3 % entre le deuxième et le troisième quart du siècle. Trois catégories dominent parmi les noms nouveaux : la plupart sont des noms de grands marchands (ce qui correspond à l'essor commercial que connaît le quartier à cette époque) ; on trouve également un grand nombre d'artisans. La nouveauté entre le début et la fin de la période étudiée vient de la catégorie des officiers et des gens de justice qui dépassent le nombre d'artisans recensés pour la période 1650-1679. Cette arrivée du monde de la robe à la Fosse traduit l'importance grandissante et l'enrichissement du quartier, et correspond à un mouvement progressif des notables vers les zones urbaines périphériques, moins densément peuplées. Le quartier de la Fosse apparaît donc comme un quartier plus attractif (rôle économique, importance du port) que répulsif (malgré l'absence d'enceintes de protection autour du quartier).

b - Tableau social de la Fosse

La population de la Fosse est à la fois diverse et spécifique, dominée par les marchands et les artisans, ce qui marque la vocation commerciale du quartier.

	1500-1549	1550-1599	1600-1624	1625-1649	1650-1679
Marchands	23	51	81	47	59
Gens de justice ou du droit	3	10	33	14	33
Artisans	13	20	44	28	38
Échanges, transports, métiers du port	7	35	32	18	17
Gens d'Église	11	6	17	8	13
Monde médical	1	5	7	5	8
Monde militaire	1	0	0	0	2
Autres	0	2	0	1	2
Total	59	129	214	121	172

Tableau n° 2 : Répartition professionnelle à la Fosse
(Source : Arch. dép. Loire-Atlantique, série G, G13 à G17)

Il faut insister sur le fait que la physionomie sociale de la Fosse présentée ici est incomplète puisque les archives dépouillées ne concernent que les personnes propriétaires de biens à la Fosse. Est donc laissée de côté toute la population plus ou moins modeste, qui n'est pas propriétaire, mais qui représente une part très importante de la population du quartier. Le pourcentage de professions connues dans le corpus considéré varie entre 50 et 60 %.

La catégorie la plus conséquente est celle des marchands. Dans les aveux, le terme de «marchand» est employé dans un sens assez large qui englobe aussi bien les grands marchands commerçant à l'échelle internationale ou régionale que les petits marchands locaux (marchands-boutiquiers). A côté de ce groupe des marchands, la catégorie des artisans est la deuxième par le nombre, suivie par les gens du monde de la judicature. Les métiers du port sont également nombreux (et probablement sous-évalués, étant exercés par la population la plus pauvre de la Fosse qui est aussi la moins bien recensée). Le monde médical est également représenté à la Fosse, de même que les gens d'Église.

L'étude de la localisation spatiale des différentes catégories socio-professionnelles permet de mettre en évidence plusieurs critères de répartition de la population. La répartition se fait d'abord en fonction des niveaux de fortune (à partir des sources fiscales) et plusieurs zones peuvent être distinguées à la Fosse : la haute Fosse (c'est-à-dire près de la place du Port-au-Vin et sur le quai de la Fosse, face à la Loire) concentre la population la plus aisée du quartier, celle des riches marchands, alors que la basse Fosse (plus en aval, sur la rue qui va de Saint-Nicolas au pré Lévesque à l'ouest du quartier) semble regrouper une population plus hétérogène et moins riche,

même si un groupe assez important de grands marchands y habite ; la zone du Bignon-Lestard est également beaucoup moins riche et est composée pour l'essentiel d'artisans et de petits marchands. Des regroupements s'effectuent également selon le critère du lien familial : un grand nombre de personnes soit partagent leur habitation avec un ou plusieurs membres de leur famille, soit habitent à proximité d'un frère ou d'un parent. Le critère de la nationalité est un critère intéressant de répartition : la Fosse concentre la majorité de la communauté espagnole de Nantes (des marchands essentiellement), et, au *xvi^e* siècle, on constate que ces Espagnols ont tendance à se regrouper dans un même endroit, sur le quai de la Fosse. Mais cette tendance au regroupement ne signifie pas pour autant que les Espagnols constituent une communauté fermée, bien au contraire : les alliances avec des familles nantaises sont nombreuses. D'ailleurs, l'évolution au *xvii^e* siècle reflète cette intégration à la société nantaise et la tendance au regroupement disparaît dans la première moitié du siècle. Enfin, le regroupement par catégories socio-professionnelles doit être pris en compte : les grands marchands ont tendance à vivre les uns à côté des autres ; mais c'est aussi le cas des artisans et des gens travaillant sur le port. Les personnes appartenant à un même corps institutionnel d'importance (la municipalité, la Contrac-tation ou le tribunal consulaire de commerce) ont également tendance à vivre dans le même voisinage.

Le groupe des grands marchands de la Fosse (pratiquant un commerce à l'échelle internationale ou régionale) possède un poids loin d'être négligeable sur le plan économique et également sur le plan politique : ce sont par exemple les familles espagnoles des Ruyz, de Bourgues (Étienne et Jacques), Despinoze, Marques, la famille nantaise des Poullain. Un certain nombre de ces grands marchands font partie de la municipalité nantaise, soit en tant qu'échevins, soit en tant que maires : entre 1565 et 1678, douze maires viennent du quartier de la Fosse (parmi eux, Yves Rocas en 1566, Robert Poulain en 1576, Jacques de Bourgues en 1647-48)¹³.

La Fosse affirme donc d'une manière de plus en plus appuyée son poids et son influence dans la gestion des affaires de la ville, et ce par le biais de la catégorie de population qui s'affiche le plus : celle des grands marchands. La Fosse apparaît comme un quartier moteur dans le développement de la ville, ce qui lui permet de chercher à affirmer son identité.

3 - Le quartier de la Fosse : vers une entité consciente

a - Défense et sécurité

Le quartier de la Fosse devient progressivement un espace vécu et compris. La manifestation de cette conscience de quartier apparaît essen-

¹³ SAUPIN (G.), *La vie municipale à Nantes, op. cit.*

tiellement dans les domaines de sécurité et de défense. Les fortifications constituent un problème de première importance au *xvi^e* siècle, notamment au moment des guerres de Religion (à partir de 1561-1562), les luttes entre catholiques et protestants plaçant les villes et surtout leurs faubourgs dans une situation de grande insécurité. À côté de ces troubles, l'extension urbaine hors des murs de la ville remet en question le système défensif de la ville.

La population de la Fosse manifeste son désir d'être protégée par des ouvrages défensifs. À partir de 1561-1562, les guerres entre catholiques et protestants entraînent la construction de nouveaux ouvrages militaires. Un fort est construit dans les années 1580 pour protéger les zones de la Fosse et du Bignon-Lestard. Ce fort s'élève à une hauteur d'environ 30 pieds et est entouré de douves et fossés d'une profondeur de «dix ou douze pieds». Il est édifié à l'emplacement d'un pré, qui appartenait à Ymbert Dorléans, marchand, et à Françoise Courtoys, sa compagne, et pour la perte duquel ces derniers réclament une indemnité de 10 livres de rente¹⁴.

Mais si les populations des quartiers extra-muros font entendre leurs revendications, les habitants des quartiers intra-muros réagissent également à la construction de nouvelles fortifications (notamment celles autour du Marchix) : selon eux, étendre démesurément les fortifications conduit à réduire leur efficacité. Cet argument révèle bien les limites de la définition de la ville par ses enceintes face à l'évolution de la cité et son extension hors des murs. La contestation des habitants intra-muros traduit aussi les rapports quelque peu difficiles que semblent entretenir quartiers intra-muros et nouveaux quartiers extra-muros qui ont du mal à faire reconnaître leur intégration à la ville.

Cette revendication d'une défense plus sûre à la Fosse se manifeste également au cours du *xvii^e* siècle, notamment dans la deuxième moitié du siècle, vers 1674, lorsque se répand la rumeur d'une intervention de la marine hollandaise sur les côtes nantaises. L'inquiétude est grande, notamment dans le quartier de la Fosse du fait de sa situation en avant-garde de la ville. Les habitants de la Fosse redoutent de voir des navires ennemis remonter la Loire jusqu'à Nantes et ravager les quartiers extra-muros sans défense. Le registre des délibérations de la municipalité nantaise fait état d'une assemblée extraordinaire (réunie le 3 juillet 1674) à laquelle participent, outre le major du château, le bureau servant et l'ancien bureau, trois officiers de milice : le lieutenant de la Fosse et les capitaines du Marchix et de Saint-Clément, c'est-à-dire les représentants militaires de trois quar-

¹⁴ Arch. mun. Nantes, EE 149, pièce n° 10 : «Requête contre le procureur des bourgeois, à l'occasion d'un pré, sur lequel les habitants de la Fosse et du Bignon-Lestard ont construit un fort» (1590).

tiers situés hors de la ville. Des mouvements d'agitation sont signalés et le sentiment d'insécurité qui règne à la Fosse est clairement exprimé par les officiers de la compagnie de milice de la Fosse qui, se faisant les porte-parole des habitants du quartier, revendiquent une meilleure organisation militaire, et réclament «des barricades et des barrières (...), des canons (...) et un corps de garde (...) pour empêcher le passage aux ennemis»¹⁵. Cet attachement à un ensemble autonome bien défendu manifeste bien la volonté des quartiers situés hors des murs d'affirmer clairement leur appartenance à un espace urbain supérieur aux campagnes environnantes.

Un autre élément permet d'appréhender l'idée d'une conscience de quartier : ce sont les compagnies de milice de la Fosse. La milice bourgeoise est une troupe formée par les habitants de la ville, organisée en compagnies de milice depuis 1532 (union de la Bretagne à la France). La milice s'organise sur la base territoriale du quartier, chaque compagnie étant responsable d'un quartier. Ainsi, la Fosse possède sa propre compagnie de milice. Après la réorganisation d'Henri IV (1598), le quartier de la Fosse est organisé en deux zones, avec chacune leur compagnie de milice : la Fosse et le Bignon-Lestard. Ces compagnies de milice sont une structure essentielle dans la formation d'un patriotisme de quartier, et c'est particulièrement le cas pour les compagnies de la Fosse, à la tête desquelles on trouve les grands marchands du quartier.

Les compagnies de la Fosse cherchent la plupart du temps à se distinguer des autres compagnies extra-muros : la Fosse veut en effet être considérée comme un quartier urbain au même titre que les quartiers intra-muros. C'est ainsi que les compagnies de la Fosse choisissent de prendre le même uniforme que les compagnies de la ville (un habit bleu-roi avec des ornements et une doublure cramoisie, des bas rouges, des boutons en cuivre doré, un chapeau uni bordé de velours noir), uniforme qui fera par la suite la fierté de la troupe. Le fait que les compagnies de la Fosse s'habillent comme celles de la ville suscite des discussions (les autres compagnies des faubourgs ne possédant pas de costume uniforme), notamment en 1682, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne célébrée à Nantes par un feu d'artifice¹⁶.

Les compagnies de la Fosse manifestent également un sentiment de supériorité par rapport aux autres compagnies, tant extra qu'intra-muros : cela apparaît notamment dans les querelles de préséance, au cours desquelles les compagnies de la Fosse manifestent leur volonté d'occuper une place particulière au sein des cortèges lors des cérémonies (la tête ou la

¹⁵ Voir SAUPIN (G.), *Nantes au XVII^e siècle : vie politique et société urbaine, 1598-1720*, p. 378 et p. 402-403, 1992.

¹⁶ Arch. mun. Nantes, BB 51 : séance du 30 septembre 1682.

queue de ces cortèges). Un fait divers, énoncé dans le registre des délibérations de la Ville, témoigne également clairement de ce désir de se démarquer des autres compagnies. Le 3 juillet 1626, Louis XIII fait son entrée dans la ville de Nantes ; toutes les compagnies de milice sont sous les armes, soit sur la motte Saint-Pierre (à l'est du château), soit sur la prairie de la Madeleine (sur une île de la Loire, face au château). Le roi est reçu au bruit des canons. Au cours de cette entrée royale, Olivier Gerbaud, un canonnier du Croisic que la ville avait fait venir pour l'occasion, est tué, sur la prairie de la Madeleine, «attainct de l'esclat de l'un desdits canons qui auroit crevé». Le registre des délibérations rend la compagnie de la Fosse responsable de cet accident «arryvé par l'ordre et par le mandement de ceulx de la compaignie de la Fosse qui estoit lors en armes à ladite préee [la prairie de la Madeleine] et pour qu'elle parraistre plus que les autres compaignies pour avoir fait tirer ledit canon [qui a tué Olivier Gerbaud] hors de l'ordre de la ville et après l'antrée du Roy au chasteau». La compagnie de la Fosse a donc pris l'initiative d'ordonner au canonnier du Croisic de faire tirer un coup de canon alors qu'un tel ordre ne peut venir que du lieutenant-colonel (le plus ancien capitaine) qui remplace le maire (colonel de la milice) dans le commandement militaire¹⁷.

b - Fêtes et cérémonies

Lors des grandes cérémonies, il semble qu'une place assez particulière soit accordée à la Fosse. Ainsi, l'étude des entrées royales dans la ville révèle que la Fosse devient, dans ces moments, un lieu de spectacles privilégié où le roi fait un arrêt marqué. Des théâtres sont montés, les rues sont parées d'immenses draps couverts de fleurs de lys, jalonnant ainsi le parcours du cortège royal. En 1565, lors des préparatifs de l'arrivée de Charles IX, la municipalité ordonne d'emprunter à une riche dame, la dame de la Papotière, ses dais de velours afin de les tendre sur la façade de la maison d'André Ruyz, chez qui le roi doit se rendre. La porte Saint-Nicolas est décorée d'un arc de triomphe monumental supportant un grand navire à voile carrée représentant les armes de la ville. De plus, des représentations de combats navals sont données sur la Loire, face à la Fosse (et non face au château) : c'est par exemple le cas en août 1614, lors de la venue de Louis XIII et de Marie de Médicis, qui assistent depuis les quais de la Fosse à une fête nautique (un simulacre de combat naval et d'une attaque de château par sept galions armés).

Cette place particulière de la Fosse est révélatrice de l'importance prise par la Fosse à cette époque et favorise le renforcement d'une conscience de quartier. Mais cette place de la Fosse est paradoxale dans le

¹⁷ Arch. mun. Nantes, BB 31, fol.282 : délibérations du 12 juillet 1626.

cadre d'une entrée de ville. En effet, la phase essentielle de la cérémonie d'entrée de ville est précisément l'entrée dans la ville (la remise des clés de la ville et le franchissement d'une des portes). Les représentations théâtrales sont normalement données le long du parcours du roi à l'intérieur des enceintes. Or, à Nantes, les spectacles et réjouissances dépassent les limites des enceintes de la ville et vont jusqu'à la Fosse, considérée alors comme faisant partie de la ville. Cela peut témoigner de l'évolution de la définition de l'espace urbain.

Enfin, on peut ajouter que les grands marchands (et notamment ceux d'origine espagnole) qui fondent l'identité commerciale de la Fosse, participent activement aux cérémonies. En 1532, Bernardin Despinoze est élu pour être un de ceux qui porteront le dais de la reine Éléonore¹⁸. En 1598, Jacques de Marques, sieur de la Branchouère, ancien maire, est désigné pour porter le dais du roi Henri IV. Certains marchands reçoivent même certains souverains chez eux : en 1551, Jullien Motay reçoit Henri II à dîner dans sa maison, le souverain ayant refusé de dîner sur la plate-forme installée sur le «cail» de la Fosse à cet effet ; André Ruyz accueille Charles IX en 1565 et le roi de Pologne, futur Henri III, en 1573 (à la demande de ce dernier).

L'étude de la naissance du quartier de la Fosse permet de mettre en avant deux idées importantes : d'une part, la volonté de la Fosse d'appartenir à l'espace de la ville proprement dit ; d'autre part, la prise de conscience progressive de l'existence d'une entité originale à la Fosse qui devient véritablement un espace social vécu et compris. Face à ce développement d'un quartier qui s'inscrit dans un vaste mouvement d'extension urbaine, le symbole de l'enceinte perd toute valeur et la ville doit trouver une nouvelle façon de se définir. Un nouveau discours de la ville se met alors en place (à partir de la fin du XVI^e siècle) s'appuyant davantage sur l'affirmation d'une supériorité sur la campagne, sur les ouvrages architecturaux urbains et sur l'influence politique, judiciaire et intellectuelle de la ville.

Sandrine DOSSEUL

RÉSUMÉ

A partir de sources constituées pour l'essentiel par des déclarations de biens faites par les propriétaires d'un quartier (la Fosse), il s'agit de mettre en évidence les éléments qui permettent de conclure au développement de ce quartier, au cours

¹⁸ Arch. mun. Nantes, AA 30, pièce n°14, fol.18.

des XVI^e et XVII^e siècles, en tant qu'espace organisé et original ayant une identité propre. Le rapport qu'entretient le quartier avec la ville elle-même conduit à prendre en considération la définition propre de la ville et l'évolution de cette définition. Le quartier de la Fosse à Nantes se développe à partir du début du XVI^e siècle. La multiplication des constructions (salorges, celliers, entrepôts de toutes sortes et surtout grandes maisons des riches marchands sur le devant de la Fosse) conduit à l'apparition d'un véritable espace urbain organisé. L'évolution de la population qui vit à la Fosse (son augmentation, sa composition particulière) fait de ce quartier un espace social original. Enfin, le poids de plus en plus important du quartier dans la vie de la cité (sur le plan économique comme politique) fait que se développe une conscience de quartier qui s'exprime en particulier dans le domaine de la défense et de la sécurité et lors des manifestations festives.